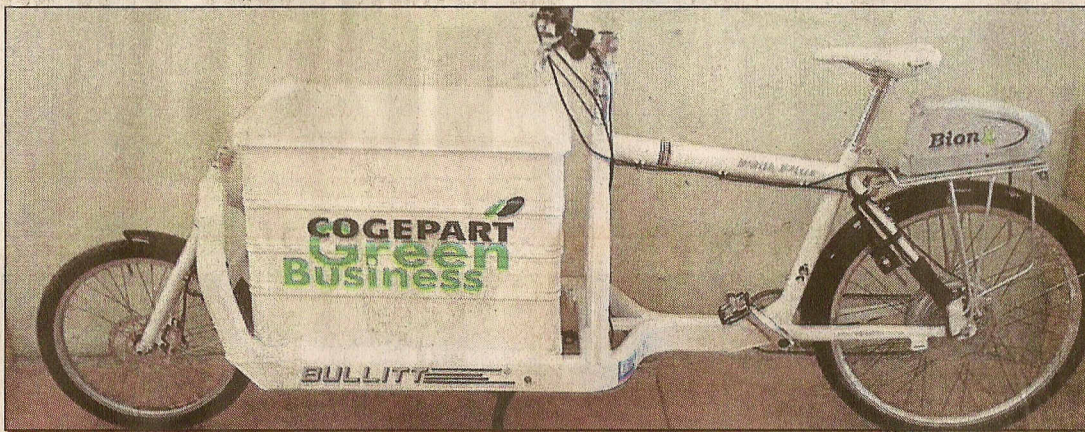


# Environnement **Le vélo comme véhicule de livraison**

**Le développement durable** est aujourd'hui une préoccupation nationale et une question incontournable. Dans ce sens, le transport de marchandises s'est engagé dans plusieurs actions afin de réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Cette prise de conscience écologique intervient en phase avec les conclusions du Grenelle de l'environnement. Dans les centres urbains, comme Montpellier, le vélo est appelé à remplacer la voiture pour acheminer les colis et, à terme, se substituera à nombre de moyens de déplacements quotidiens. Ce moyen de transport est en adéquation avec la démarche globale de lutte contre le changement climatique prôné par l'État.

Dans cet esprit, la société Cogepart a été la première entreprise de transport routier à avoir signé la démarche Objectif CO<sub>2</sub>. Elle propose une alternative aux véhicules de li-



**Le vélo-transport de la société Cogepart circulera prochainement dans nos rues. D. R.**

vraison à moteur qui polluent le centre-ville, avec des livraisons de courriers et de colis en vélo. Cet effort écologique est devenu primordial. *« S'engager volontairement dans la voie du transport vert était pour nous un enjeu crucial »*, souligne Jérôme Dor, le directeur de Cogepart.

Pour la promotion de leur engagement écologique, cette société va mettre en place le VéloCab, outil publicitaire sous forme de vélo-taxi.

Le grand public pourra se promener à bord de ces engins pour faire le tour du centre-ville. Ce modèle de vélo-taxi a déjà été mis en place

dans d'autres villes, dont Bordeaux, avec un certain succès, ou en continuant à fournir les vélos en libre-service, comme le fait Tam actuellement. Et si cette action avait un effet boule de neige sur les transports montpelliérains ? ●

**Jean POUSTIS**